



Master Santé publique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Santé publique. 2009, Université Lille 2 - Droit et santé.
hceres-02035275

HAL Id: hceres-02035275

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035275>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : LILLE

Établissement : Université Lille 2 – Droit et Santé

Demande n° S3100015155

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Santé publique

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

Ce master professionnel résulte de la scission du master « Santé - Sport actuel ». Il comporte un M1 commun et quatre spécialités. Il s'organise autour de la notion de santé publique non plus comme une discipline mais comme un champ pluridisciplinaire.

- Points forts :
 - L'approche pluridisciplinaire basée sur quatre composantes complémentaires.
 - La réflexion en cours pour une mutualisation d'UE virtuelles avec Rouen et l'Université Médicale Virtuelle Francophone.
 - Les flux d'étudiants sont en augmentation.
 - Les débouchés sont satisfaisants.
 - L'adossement « recherche » est correct.
- Points faibles :
 - L'absence de parcours « recherche » propre à la mention (possibilité de passerelles avec des masters recherche du site).
 - L'assise commune en M1 manque de cohérence et de précisions.
 - L'évaluation par les étudiants n'est pas décrite clairement dans le dossier.
 - La présentation du dossier est hétérogène d'une spécialité à l'autre.

Avis par spécialité

Droit, éthique en santé publique

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B
- Point fort :
 - L'intégration d'une spécialité « Droit » dans un master de santé publique.
- Points faibles :
 - L'articulation de cette spécialité avec le M1 commun n'est pas claire.
 - Les compétences acquises sont peu décrites.
 - Le nombre de crédits est déséquilibré entre les semestres n°3 et 4.
 - Le contenu du parcours « Droit de la santé en milieu du travail » n'est pas détaillé.



- Recommandations :
 - Préciser si le M1 est commun ou non avec les autres spécialités.
 - Préciser les modalités d'évaluation des UE.
 - Donner l'identité de l'équipe d'accueil de droit sur laquelle s'appuie la spécialité.

Gestions des risques en santé publique

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B
- Points forts :
 - La possibilité pour les étudiants de passer une partie du cursus à Hambourg ou dans d'autres universités européennes ou nord-américaines.
 - Les débouchés sont nombreux, dans un secteur en plein expansion aux niveaux national et européen.
- Points faibles :
 - L'adossement « recherche » est faible.
 - Les trois parcours sont ambigus.
 - L'absence de tronc commun avec les autres spécialités.
 - Les contenus des UE sont très hétérogènes.
- Recommandations :
 - Clarifier les trois parcours.
 - Renforcer l'adossement à la recherche.
 - Partager des UE avec les autres spécialités.

Santé, travail, environnement

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B
- Points forts :
 - Le contenu cohérent de chacun des parcours.
 - La qualité globale du projet.
- Points faibles :
 - Les interactions entre les parcours ne sont pas clairement décrites.
 - Les objectifs du parcours « Santé, sécurité, travail » ne sont pas définis.
 - L'équilibre de crédits entre les trois parcours n'est pas respecté.
 - Un seul des trois parcours prévoit 30 ECTS pour le semestre n°1.
- Recommandations :
 - Préciser comment les trois parcours interagissent ensemble.
 - Equilibrer les crédits entre les semestres.
 - Préciser les UE mises en commun entre les trois parcours.
 - Préciser les aspects spécifiques du M1, notamment l'UE dite « complémentaire ».

Sciences de l'information en santé publique

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - Le projet est ambitieux.
 - Les débouchés sont nombreux.



- Points faibles :
 - L'intégration d'étudiants ayant validés un M1 en droit ou sciences politiques n'est pas évidente avec des semestres n°3 et 4, lesquels sont très techniques.
 - La part des crédits affectés au stage est déséquilibrée par rapport aux autres spécialités.

- Recommandations :
 - Préciser les aspects spécifiques du M1, notamment l'UE dite « complémentaire ».
 - Equilibrer les crédits affectés au stage.

Commentaires et recommandations)

- Les modalités de suivi des étudiants devraient être précisées.
- La part faible de la formation continue devrait être expliquée.
- La cohérence de la formation, par rapport à la diversité des origines, devrait être précisée.
- Les modalités de l'évaluation de l'enseignement par les étudiants devraient être plus développées.
- L'adossement à la recherche devrait être renforcé.